



TARIFS AU 01/01/2020

<u>DROITS DE PLACE</u>	
Droits de place pour vente au déballage sur emplacements publics sans électricité, par an dans la limite d'une fois par semaine	76 "
Droits de place pour vente au déballage sur emplacements publics avec électricité, par an dans la limite d'une fois par semaine	120 "
Droits de place pour l'installation de cirques, par jour sans eau ni électricité (avec remise chèque caution 100 ")	27 "
Droits de place pour vente de fleurs devant le cimetière pour la Toussaint 2020 Le forfait	18 "